

410  
3646  
A3614



Expansion  
Économique  
Régionale

Regional  
Economic  
Expansion

# RAPPORT SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Juillet 1972

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

RAPPORT AU PARLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES SUBVENTIONS AU  
DÉVELOPPEMENT AUX TERMES DE LA LOI SUR LES SUBVENTIONS  
AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET DE L'ARTICLE 10 DE LA LOI SUR  
LE MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE  
POUR LE MOIS DE JUILLET 1972

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
INTRODUCTION	
PARTIE I	
<u>RÉSUMÉ DES DONNÉES STATISTIQUES</u> .....	6
Dossier des demandes et des offres	
Tableau 1 - Demandes de subventions .....	8
Tableau 2 - Demandes de garanties de prêts .....	9
PARTIE II	
<u>SUBVENTIONS - REVUE MENSUELLE</u> .....	10
Détails concernant les offres acceptées, et les offres acceptées et ultérieurement révisées, déclinées ou retirées.	
Tableau 3 - Subventions .....	11
PARTIE III	
<u>DÉTAILS CONCERNANT LES OFFRES DE GARANTIES     DE PRÊTS ACCEPTÉES AU COURS DU MOIS</u> .....	22
Détails concernant les offres acceptées, et les offres acceptées et ultérieurement révisées, déclinées ou retirées.	
Tableau 4 - Revue des garanties de prêts .....	23
PARTIE IV	
<u>DÉFINITIONS</u> .....	24

## INTRODUCTION

La Loi sur les subventions au développement régional et la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale prévoient divers stimulants à l'appui de l'implantation, la modernisation ou l'agrandissement d'entreprises de fabrication et autres genres d'établissements. Ces stimulants, offerts sous forme de subventions ou de garanties de prêts, sont un moyen d'accroître ou de conserver les occasions d'emploi dans les régions et les zones que le gouverneur en conseil a désignées pour y favoriser l'expansion économique et le relèvement social à l'aide de mesures spéciales.

On peut obtenir des exemplaires des statuts et règlements pertinents de même que diverses brochures traitant des mécanismes administratifs qui régissent l'octroi de subventions et de garanties de prêts en s'adressant à la Division de l'information du ministère de l'Expansion économique régionale.

Le présent rapport mensuel offre au Parlement et au public les plus récents renseignements touchant l'application du programme d'aide au développement régional. Il renferme un résumé des données statistiques touchant les mesures administratives prises depuis la mise en vigueur du programme jusqu'à la fin du mois en cause, accompagné d'une revue des éléments essentiels se rapportant à chacune des offres d'aide acceptées au cours du même mois.

Les stimulants industriels sont offerts dans de vastes régions ainsi que dans des zones spéciales désignées par le gouvernement fédéral, à la suite de consultations avec les administrations provinciales.

Les régions désignées englobent de vastes secteurs du pays tandis que les zones spéciales, maintenant au nombre de 23, constituent des centres névralgiques de développement éventuel plus restreints. On trouvera à la page 5 une carte des régions désignées et des zones spéciales.

Le montant d'une subvention peut varier, dans les limites prescrites, afin de répondre aux exigences d'un projet donné. Dans le cas d'une nouvelle usine ou de l'agrandissement d'un établissement existant en vue de permettre la fabrication d'un nouveau produit, la subvention est fondée sur le coût d'immobilisation approuvé et, s'il y a lieu, sur le nombre d'emplois devant être créés. Dans le cas de la modernisation ou de l'agrandissement d'une usine qui n'implique pas de nouveau produit, seul le coût d'immobilisation approuvé est pris en considération.

Comme l'indique le tableau suivant, le montant maximal de la subvention peut varier suivant l'endroit et le genre de projet:

<u>Endroit</u>	<u>Genre de projet</u>	
	<u>Modernisation ou agrandissement</u>	<u>Nouvelle usine ou agrandissement en vue d'un nouveau produit</u>
Région A (Provinces de l'Atlantique)	30 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	35 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$7,000 par emploi direct admissible créé.
Région B (Régions désignées normales)	20 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	25 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$5,000 par emploi direct admissible créé.
Région C (Régions désignées spéciales - sud-ouest du Québec et sud-est de l'Ontario)	10 p. 100 du coût d'immobilisation admissible	10 p. 100 du coût d'immobilisation, plus \$2,000 par emploi direct admissible créé.

Suivant les dispositions de la Loi sur les subventions au développement régional, le montant maximal d'une subvention peut atteindre \$30,000 par emploi direct admissible créé ou la moitié du capital affecté à l'entreprise.

Dans le cas des stimulants industriels offerts en vertu des "dispositions touchant les zones spéciales" de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, on n'a pas fixé de montants maximaux. Toutefois, en pratique, les normes prévues dans la Loi sur les subventions au développement régional sont généralement appliquées lorsque cette mesure administrative est jugée appropriée.

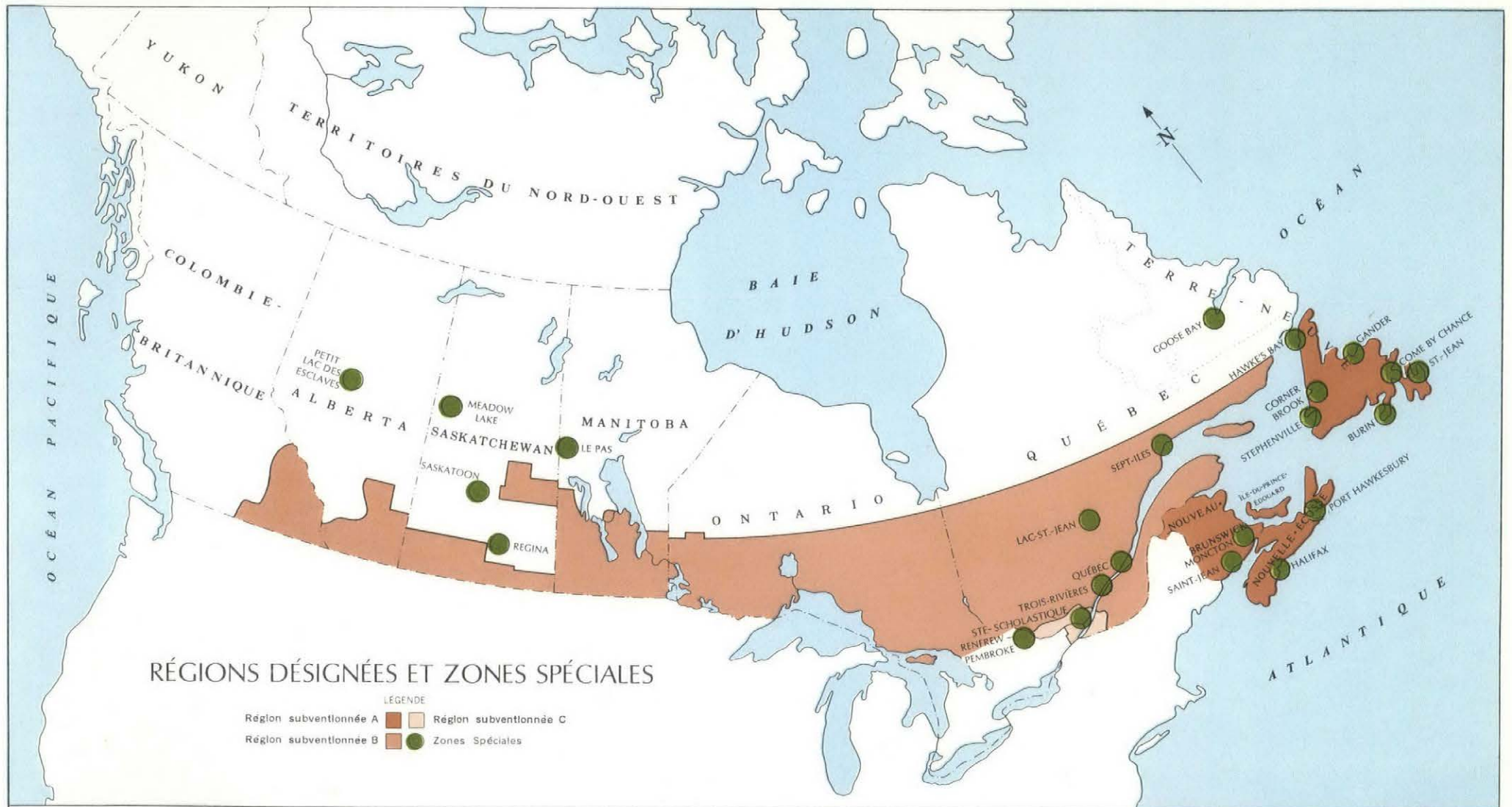
Les garanties de prêts, dont le but est d'atténuer les difficultés qu'éprouvent les investisseurs à obtenir des fonds sous forme de prêts pour effectuer des placements dans les régions à faible croissance, ne peuvent dépasser 90 p. 100 du montant global avancé par un prêteur plus les intérêts, ou 72 p. 100 du coût d'immobilisation total.

A compter de mars 1973, une revue générale du dossier de toutes les offres d'aide financière acceptées viendra s'ajouter aux rapports mensuels, à la fin de chaque année financière.

Bien que les pratiques administratives diffèrent quelque peu selon que l'aide financière est octroyée en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional ou de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale, la terminologie utilisée dans le présent rapport est la même dans les deux cas. C'est ainsi qu'aux termes de la Loi sur les subventions au développement régional, des lettres sont utilisées pour offrir l'aide financière alors qu'en vertu de la Loi sur le ministère de l'Expansion économique

régionale, des projets d'entente servent à la même fin. Pour simplifier le rapport, la même expression, soit "offres faites", sert à décrire les deux moyens. La dernière section du rapport, intitulée "Sources de renseignements et définitions", traite en outre de plusieurs autres points techniques d'une certaine importance.

En conclusion, il convient de noter que les demandes d'aide et les documents à l'appui renferment un grand nombre de renseignements qui, du point de vue commercial, doivent demeurer confidentiels. En raison de la ligne de conduite adoptée en ce sens par le Ministère, ce dernier ne peut dévoiler certaines données. Pour la même raison, le Ministère ne rapporte pas la réception d'une demande quelconque avant et à moins qu'elle ne résulte en une offre d'aide acceptée. Cette ligne de conduite, conforme aux buts et objectifs du programme, est de favoriser les investissements de capitaux dans les régions désignées et les zones spéciales du Canada.



PUBLIÉE 1972  
 SOUS-SECTION DE LA CARTOGRAPHIE  
 DIVISION DE L'INFORMATION



**Expansion  
 Économique  
 Régionale**      **Regional  
 Economic  
 Expansion**

## PARTIE I - RÉSUMÉ DES DONNÉES STATISTIQUES

Dans la présente partie du rapport, on trouve deux tableaux de données statistiques sur différents aspects du programme d'aide au développement régional.

Le premier tableau, qui se rapporte aux subventions, établit le dossier des demandes reçues et des offres faites à la fin de juillet 1972.

Le tableau indique notamment:

- 1) qu'au cours du mois de juillet, 224 demandes ont été reçues (pour un total de 1,094 au cours de l'année financière) et 104 offres ont été faites (portant le total pour l'année financière en cours à 440);
- 2) que parmi les 6,077 demandes reçues depuis la mise en vigueur du programme, 2,769 ont été rejetées ou retirées et 2,318 ont donné lieu à des offres;
- 3) qu'en soustrayant le nombre d'offres périmées, retirées et refusées, le nombre net d'offres acceptées se chiffre à 1,649; et
- 4) qu'en regard des obligations que représente le nombre net d'offres acceptées (1,649), des versements partiels ont été faits dans 631 cas et des versements définitifs dans 6 cas.

Les estimations faites au moment où les subventions ont été offertes et les redressements apportés par suite de changements aux projets en cause donnent les chiffres cumulatifs suivants, en ce qui a trait au nombre net d'offres acceptées:

- coûts d'immobilisation admissibles: \$1,382 millions;
- nombre de nouveaux emplois directs prévus: 67,442; et
- montant global des subventions: \$279 millions.

A ce jour, le montant total effectivement versé en subventions atteint \$53.5 millions.

Le deuxième tableau se rapporte aux garanties de prêts; il établit le dossier des demandes reçues et des offres faites à la fin de juillet 1972.

Il indique notamment qu'au cours du mois de juillet, 7 demandes ont été reçues (portant le total pour l'année financière en cours à 33) et 2 offres ont été faites (pour un total de 7 au cours de l'année financière).

TABLEAU 1

DEMANDES DE SUBVENTIONS

DOSSIER DES DEMANDES ET DES OFFRES - JUILLET 1972

	<u>Mois</u>	<u>Année financière en cours</u>	<u>Depuis la mise en vigueur à ce jour</u>
<u>DEMANDES</u>			
Demands reçues	224	1,094	6,077
Demands retirées	80	365	1,583
Demands rejetées	53	254	1,186
Offres faites	104	440	2,318
<u>OFFRES FAITES</u>			
Offres faites	104	440	2,318
Offres périmées	5	21	108
Offres déclinées	6	23	167
Offres acceptées	74	366	1,815
<u>OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Offres acceptées	74	366	1,815
Offres acceptées, déclinées ou retirées	11	48	166
Nombre net d'offres acceptées	63	318	1,649
<u>NOMBRE NET D'OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Nombre net d'offres acceptées	63	318	1,649
Aucun versement effectué	-	-	1,012
Versement partiel effectué	27	94	631
Dernier versement effectué	1	6	6

TABLEAU 2

DEMANDES DE GARANTIES DE PRÊTS

DOSSIER DES DEMANDES ET DES OFFRES - JUILLET 1972

	<u>Mois</u>	<u>Année financière en cours</u>	<u>Depuis la mise en vigueur à ce jour</u>
<u>DEMANDES</u>			
Demandes reçues	7	33	169
Demandes retirées	5	18	49
Demandes rejetées	2	10	44
Offres faites	2	7	18
<u>OFFRES FAITES</u>			
Offres faites	2	7	18
Offres périmées	-	-	1
Offres déclinées	1	1	1
Offres acceptées	1	3	11
<u>OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Offres acceptées	1	3	11
Offres acceptées, déclinées ou retirées	-	1	2
Nombre net d'offres acceptées	1	2	9
<u>NOMBRE NET D'OFFRES ACCEPTÉES</u>			
Nombre net d'offres acceptées	1	2	9
Garanties en vigueur	-	-	-

PARTIE II - SUBVENTIONS - REVUE MENSUELLE

La deuxième partie se compose du tableau 3. Il s'agit d'une liste, par ordre alphabétique, de toutes les offres faites au cours du mois de juillet:

- 1) offres acceptées;
- 2) offres acceptées et ultérieurement révisées; et
- 3) offres acceptées et ultérieurement déclinées ou retirées.

Le mois et l'année du plus récent rapport touchant les offres acceptées mais ultérieurement révisées, déclinées ou retirées sont indiqués entre parenthèses sous le nom de la société. Seules les données révisées sont indiquées.

On a utilisé des abréviations pour donner les détails touchant le "genre de projet". Dans la partie IV du présent rapport, les abréviations utilisées ici sont expliquées en détail.

- |        |   |  |
|--------|---|--|
| N.U.   | - | Nouvelle usine                             |
| A.N.P. | - | Agrandissement en vue d'un nouveau produit |
| A      | - | Agrandissement                             |
| M      | - | Modernisation                              |
| N.E.C. | - | Nouvel établissement commercial            |

TABLEAU 3

SUBVENTIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES OFFRES ACCEPTÉES AINSI QUE SUR LES OFFRES  
ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES, DÉCLINÉES OU RETIRÉES DURANT LE MOIS DE JUILLET 1972

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
1. AGIO Chemistries Limited	Portage La Prairie, Man.	Raffinerie d'argent	N.U.	\$ 263,000	50	15% plus \$1,500 par emploi admissible créé (48)	\$111,450
2. Abbey Wines Ltd.	Truro, N.-É.	Vinerie	A	\$ 491,500	17	10%	\$ 49,150
3. Beaulé & Fils Inc.	Saint-Zacharie, P.Q.	Vêtements	N.U.	\$ 81,000	55	15% plus \$300 par emploi admissible créé (55)	\$ 28,650
4. Bevan Bros. Limited	Charlottetown, Î.-P.-É.	Tôles	A.M.	\$ 30,175	6	20%	\$6,035
5. Bow Plastics Limited	Granby, P.Q.	Tuyaux et accessoires en plastique	A	\$ 266,658	15	10%	\$ 26,666
6. Breton Industrial and Marine Limited	Port Hawkesbury, N.-É.	Produits d'acier	A.N.P.	\$ 305,191	21	25% plus \$3,000 par emploi admissible créé (21)	\$139,298
7. Les Breuvages Oka Inc.	Sainte-Thérèse, P.Q.	Jus de fruits reconstitués	N.U.	\$ 67,000	15	5% plus \$550 par emploi admissible créé (15)	\$ 11,600

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
8. Canadian Johns-Manville Co. Ltd.	Brossard, P.Q.	Matériau isolant et tuyaux en matière plastique	N.U.	\$6,470,000	95	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (91)	\$829,000
9. Canron Plastics Limited	Berthierville, P.Q.	Tuyaux en plastique	A	\$ 271,000	15	12%	\$ 32,520
10. Capital Iron Works Inc.	Ville d'Anjou, P.Q.	Remorques pour bateaux et motos-neige	A	\$ 295,000	21	10%	\$ 29,500
11. Chassé Inc.	Sainte-Marie-de-Beauce, P.Q.	Scierie et copeaux	a) M b) A.N.P.	a) \$ 267,461 b) \$ 145,000	25 7	a) 20% b) 20% plus \$2,500 par emploi admissible créé (7)	a) \$ 53,492 b) \$ 46,500
12. China Electroplating and Ornamental Iron Works Co. Ltd.	Sault Sainte-Marie, Ont.	Pare-chocs pour camions	A.N.P.	\$ 118,000	14	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (12)	\$ 35,800
13. Comeau's Sea Foods Limited	Saulnierville, N.-É.	Traitement du hareng	A.N.P.	\$ 370,080	67	15% plus \$1,000 par emploi admissible créé (67)	\$122,512
14. Coronet Carpets Ltd.	Farnham, P.Q.	Tapis	a) A b) A.N.P.	a) \$3,036,500 b) \$1,220,200	73 91	a) 8% b) 8% plus \$1,800 par emploi admissible créé (91)	a) \$242,920 b) \$261,416
15. Créations L & M Inc.	Lanoraie, P.Q.	Lampes et fixtures	N.U.	\$ 74,000	26	17% plus \$1,800 par emploi admissible créé (14)	\$ 37,780

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
16. Curadeau & Frères Inc.	Rivière-au-Renard, P.Q.	Transformation du poisson	a) A b) N.U.	a) \$ 42,000 b) \$ 122,500	Néant 50	a) 15% b) 15% plus \$710 par emploi admissible créé (50)	a) \$ 6,300 b) \$ 53,875
17. Custom Kitchen & Sheet Metal Works Ltd.	Montréal-Nord, P.Q.	Chariots à desserte et réfrigérateurs commerciaux	A.N.P.	\$ 189,000	22	5% plus \$1,100 par emploi admissible créé (22)	\$ 33,650
18. Decolog Inc.	Oka, P.Q.	Produits décoratifs en bois	N.U.	\$ 120,000	22	10% plus \$800 par emploi admissible créé (22)	\$ 29,600
19. Dorval Builders Supplies Ltd.	Dorval, P.Q.	Finition de blocs de béton	A.N.P.	\$ 94,658	32	5% plus \$500 par emploi admissible créé (32)	\$ 20,733
20. La Fédération Régionale des Chantiers Coopératifs de l'ouest Québécois	Taschereau, P.Q.	Copeaux de bois	N.U.	\$3,136,000	87	20% plus \$3,200 par emploi admissible créé (76)	\$870,400
21. Ferguson Industries Limited	Pictou, N.-É.	Navires	A	\$ 400,000	52	30%	\$120,000
22. FPE - Pioneer Electric Limited	Brandon, Man.	Accessoires électriques	N.U.	\$1,129,000	97	15% plus \$2,500 par emploi admissible créé (97)	\$411,850
23. Gordon W. Ross Ltd.	LaSalle, P.Q.	Impression en quatre couleurs	A.N.P.	\$ 70,000	35	8% plus \$500 par emploi admissible créé (23)	\$ 17,100

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
24. Hanson Mills Limited	Hull, P.Q.	Gilets et tuques de hockey	a) A b) A.N.P.	a) \$ 17,500 b) \$ 80,975	5 16	a) 10% b) 10% plus \$1,000 par emploi admissible créé (16)	a) \$ 1,750 b) \$ 24,097
25. Industrial Fasteners Ltd.	Marieville, P.Q.	Boulons et écrous	A	\$1,200,000	20	10%	\$120,000
26. Industrial Fasteners Ltd.	Marieville, P.Q.	Boulons et écrous	A	\$ 219,000	6	10%	\$ 21,900
27. Les Industries Wedco Ltée	Verdun, P.Q.	Produits de plastique	N.U.	\$ 216,500	32	5% plus \$500 par emploi admissible créé (14)	\$ 17,825
28. International Harvester Company of Canada Limited	Candiac, P.Q.	Chargeuses mécaniques	M	\$ 193,000	50	8%	\$ 15,440
29. J.R.B. Pet Foods Company Limited	Saint-Jude, P.Q.	Viande en conserve pour animaux domestiques	N.U.	\$ 172,237	36	5% plus \$800 par emploi admissible créé (32)	\$ 34,211
30. Laiterie Intercité Compagnie Ltée	Entre Dalhousie et Campbellton, N.-B.	Produits laitiers	N.U.	\$ 95,000	2	30%	\$ 28,500
31. Lalonde Électrique Inc.	Montréal, P.Q.	Moteurs et appareils électriques	A.N.P.	\$ 180,400	34	7% plus \$1,300 par emploi admissible créé (21)	\$ 39,928
32. Lennox Paper Limited	Lennoxville, P.Q.	Papier-mouchoir	N.U.	\$4,280,000	60	16% plus \$3,500 par emploi admissible créé (53)	\$870,300

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
33. Maison Mobile France Canada Ltée	Québec, P.Q.	Maisons mobiles	N.U.	\$1,618,700	198	15% plus \$2,250 par emploi admissible créé (198)	\$688,305
34. Menuiserie Rive-Sud Inc.	Victoriaville, P.Q.	Armoires de cuisine	A	\$ 213,000	23	20%	\$ 42,600
35. Metalform Inc.	Ville d'Anjou, P.Q.	Produits d'acier préfabriqués	A.M.	\$ 200,000	25	10%	\$ 20,000
36. Les Meubles Edra Inc.	Sainte-Agathe-des- Monts, P.Q.	Meubles	A	\$ 50,600	5	10%	\$ 5,060
37. Mid-City Ribbon and Carbon Mfg. Ltd.	Vaudreuil, P.Q.	Papier carboné et papier à étiquet- tes sensible à la chaleur	A.N.P.	\$ 117,500	11	8% plus \$1,500 par emploi admissible créé (10)	\$ 24,400
38. Montreal Woollens Ltd.	Montréal-Est, P.Q.	Doublures de latex pour tissu	A	\$ 38,000	8	10%	\$ 3,800
39. Newfoundland Iron Works Ltd.	Stephenville, T.-N.	Aciérie	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$ 19,175 b) \$ 55,000	6 2	a) 30% b) 30% plus \$4,000 par emploi admissible créé (2)	a) \$ 5,752 b) \$ 24,500
40. Niven Truck Equipment Ltd.	Lethbridge, Alta	Carrosseries et réservoirs à essence pour camions	A.M.	\$ 50,808	5	20%	\$ 10,161
41. Northland Trailers (Soo) Ltd.	Sault Sainte-Marie, Ont.	Maisons préfa- briquées	A	\$ 207,685	35	20%	\$ 41,537
42. Park Ave. Auto Parts Co. Ltd.	Montréal, P.Q.	Moteurs remis à neuf	A	\$ 65,500	10	5%	\$ 3,275

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
43. Les Patates Québécoises Ltée	Saint-Romuald, P.Q.	Transformation de pommes de terre	A	\$ 350,000	13	18%	\$ 63,000
44. Peerless Rug Limited	Acton Vale, P.Q.	Tapis huppés	A.M.	\$ 500,000	32	10%	\$ 50,000
45. Les Plastiques Industriels Anchor Ltée	L'Assomption, P.Q.	Contenants d'huile	A.N.P.	\$ 151,300	19	8% plus \$1,500 par emploi admissible créé (19)	\$ 40,604
46. John Platt (T.B.I.)	Montréal, P.Q.	Bottines de patins en matière plastique	N.U.	\$ 80,000	28	6% plus \$700 par emploi admissible créé (28)	\$ 24,400
47. Polar Quick Freezing Company Limited	Summerside, Î.-P.-É.	Traitement de poisson congelé	A.M.	\$ 115,500	5	30%	\$ 34,650
48. Prévost Car Inc.	Sainte-Claire, P.Q.	Maisons motorisées et autocars	A	\$ 564,866	108	20%	\$112,973
49. Les Produits Forestiers M.P. Inc.	Saint-Thomas-Didyme, P.Q.	Scierie de copeaux de bois	A	\$1,303,300	8	20%	\$260,660
50. Proto Metal Specialties Limited	Verdun, P.Q.	Ameublement métallique pour magasins	A.N.P.	\$ 86,000	31	7% plus \$500 par emploi admissible créé (28)	\$ 20,020
51. QSP Limited	Contrecoeur, P.Q.	Produits d'acier	N.U.	\$19,600,000	281	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (278)	\$2,516,000
52. Quinlan Brothers Limited	Bay de Verde, T.-N.	Filets de poisson congelé	M	\$ 100,630	22	20%	\$ 20,126

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
53. Roland Boulanger & Cie Ltée	Warwick, P.Q.	Portes en métal	A.N.P.	\$ 317,000	13	15% plus \$1,000 par emploi admissible créé (8)	\$ 55,550
54. Roland Inc.	Valleyfield, P.Q.	Alliages de métaux	N.U.	\$ 83,577	7	10% plus \$2,000 par emploi admissible créé (7)	\$ 22,358
55. Rubyco Mills Ltd.	Montréal, P.Q.	Fils	A.N.P.	\$ 160,425	10	8% plus \$1,200 par emploi admissible créé (10)	\$ 24,834
56. Sani - T - Air (1968) Ltée	Laval, P.Q.	Purificateurs d'air et humi- dificateurs	N.U.	\$ 80,000	15	6% plus \$1,200 par emploi admissible créé (11)	\$ 18,000
57. S.M.I. Industries Ltd.	Bathurst, N.-B.	Chasse-neige  routier	N.U.	\$ 595,000	100	25% plus \$5,500 par emploi admissible créé (100)	\$698,750
58. Société Chimique Laurentide Inc.	Montréal, P.Q.	Antigel pour moteurs	A	\$ 622,500	28	5%	\$ 31,125
59. Société Chimique Laurentide Inc.	Shawinigan-Sud, P.Q.	Peinture	A	\$ 202,500	10	15%	\$ 30,375
60. Le Soleil Limitée	Québec, P.Q.	Imprimerie	A.M.	\$1,367,779	Néant	10%	\$136,777
61. Spruce Falls Power and Paper Company Ltd.	Kapuskasing, Ont.	Bois d'oeuvre séchés au four	N.U.	\$3,800,000	64	10% plus \$3,000 par emploi admissible créé (64)	\$572,000

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
62. Squire Manufacturing Ltd.	Winnipeg, Man.	Sacs de couchage et vêtements de grand air	N.U.	\$ 109,475	39	10% plus \$1,000 par emploi admissible créé (39)	\$ 49,948
63. Technical Mould (Que.) Ltd.	Montréal, P.Q.	Moules pour semelles	A.N.P.	\$ 145,600	58	8% plus \$450 par emploi admissible créé (55)	\$ 36,398
64. Ten Tex Inc.	Montréal, P.Q.	Articles de polyester	A.N.P.	\$ 184,500	17	5% plus \$1,500 par emploi admissible créé (17)	\$ 34,725
65. Thermofoam Manufacturing (1972) Limited	Fredericton, N.-B.	Produits en plastique	a) M b) A.N.P.	a) \$ 42,500 b) \$ 465,000	1 17	a) 15% b) 15% plus \$2,000 par emploi admissible créé (17)	a) \$ 6,375 b) \$103,750
66. Triangle Pacific Forest Products Ltd.	Slocan, C.-B.	Bois d'oeuvre séché au four	A	\$ 851,859	64	15%	\$127,779
67. Vulcanisation Saint-Laurent (1970) Ltée	Hauterive, P.Q.	Pneus	N.U.	\$ 84,336	10	25%	\$ 21,084
68. W.R. Cuthbert Limited	Montréal, P.Q.	Moulage, soudure et polissage	M	\$ 79,400	5	8%	\$ 6,352
69. Washington Cabinet Manufacturing Ltd.	Winnipeg, Man.	Armoires de cuisine et de salle de bain	N.U.	\$ 326,355	12	12%	\$ 39,162
70. Wheaton Industries of Canada Ltd.	Lachine, P.Q.	Bouteilles en plastique	N.U.	\$ 357,000	35	7% plus \$1,000 par emploi admissible créé (35)	\$ 59,990

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
71. William Milne & Sons Limited	Temagami, Ont.	Planches de pin séchées au four	A	\$ 158,000	18	10%	\$ 15,800
72. Wittler Furniture Ltd.	Winnipeg, Man.	Composants de meubles et pièces en bois façonnées au tour	A.M.	\$ 47,000	Néant	14%	\$ 6,580
73. World Wide Gum Co. Limited	Granby, P.Q.	Confiserie	A.N.P.	\$ 113,000	20	20% plus \$1,000 par emploi admissible créé (17)	\$ 39,600
74. X. Béton Inc.	Saint-Nicolas, P.Q.	Éléments de béton préfabriqués	N.U.	\$1,076,720	40	15% plus \$3,750 par emploi admissible créé (37)	\$300,258

OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES

1. Alceco Machine Mfg. Ltd. (Mai 1972)	Saint-Laurent, P.Q.	Presses à doubles manivelles	A.N.P.	\$ 120,900	24	10% plus \$700 par emploi admissible créé (24)	\$ 28,890
2. Canadian Hoechst Limited (Mars 1972)	Varenes, P.Q.	Produits chimiques et plastiques	A.N.P.	\$ 185,000	4	7% plus \$1,400 par emploi admissible créé (4)	\$ 18,550
3. Computag Systems Limited (Sept. 1970)	Moncton, N.-B.	Imprimerie commerciale	N.U.	\$1,975,000	95	20% plus \$4,000 par emploi admissible créé (95)	\$775,000

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
4. Damo Inc. (Jan. 1972)	Saint-Damien-de-Brandon, P.Q.	Meubles	A.N.P.	\$ 80,500	12	20% plus \$750 par emploi admissible créé (12)	\$ 25,100
5. Kalesnikoff Lumbering Co. Ltd. (Mars 1971)	Tarry's Flats, C.-B.	Bois d'oeuvre et copeaux	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$ 245,277 b) \$ 110,486	1 2	a) 20% b) 25% plus \$5,000 par emploi admissible créé (2)	a) \$ 49,055 b) \$ 37,622
6. La Fonderie Sainte-Croix Ltée (Fév. 1971)	Sainte-Croix, P.Q.	Tuyaux et rac- cordements en fonte	N.U.	\$ 840,000	188	10% plus \$800 par emploi admissible créé (188)	\$234,400
7. Pêcheurs Unis de Québec (Mars 1972)	Gaspé, P.Q.	Traitement du poisson	A.M.	\$ 178,200	9	20%	\$ 35,640
8. Pêcheurs Unis de Québec (Fév. 1972)	Newport, P.Q.	Traitement du poisson	M	\$ 170,000	Néant	20%	\$ 34,000
9. Reliance Products Ltd. (Déc. 1970)	Winnipeg, Man.	Boîtes et cou- vercles en plastique	a) A.M. b) A.N.P.	a) \$ 127,729 b) \$ 483,140	10 31	a) 16% b) 16% plus \$3,100 par emploi admissible créé (31)	a) \$ 20,437 b) \$173,402
10. The Liberty Wool Stock Company Ltd. (Mars 1972)	Montréal, P.Q.	Filature	A	\$ 261,650	18	8%	\$ 20,932
11. The Proctor & Gamble Company of Canada Limited (Jan. 1971)	Grande Prairies, Alta	Pâte à papier kraft blanchie	N.U.	\$92,187,500	452	15% plus \$5,000 par emploi admissible créé (452) ou \$30,000 par emploi selon le moindre des deux	\$13,560,000

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Produit ou transformation</i>	<i>Genre de projet</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Offre faite</i>	<i>Montant approximatif de la subvention</i>
<b>OFFRES ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT DÉCLINÉES OU RETIRÉES</b>							
1. Bramac Industries Ltd. (Août 1971)	Charlottetown, Î.-P.-É.						
2. Clarke and Sirkin Ltd. (Juil. 1971)	Louisville, P.Q.						
3. Isadora Creations Ltd. (Nov. 1971)	Montréal, P.Q.						
4. Island Freezers & Storage Ltd. (Jan. 1972)	Charlottetown, Î.-P.-É.						
5. Les Industries Polycor Limitée (Jan. 1972)	Lyster, P.Q.						
6. Les Protéines de Gaspé Ltée (Jan. 1972)	Rivière-au-Renard, P.Q.						
7. Noseworthy's Wholesale Pre-Cooked Foods (Fév. 1972)	Spaniard's Bay, T.-N.						
8. Renfrew Tool (1970) Ltd. (Oct. 1970)	Renfrew, Ont.						
9. Uncle Ben's Tartan Breweries (Ont.) Ltd. (Fév. 1972)	Cornwall, Ont.						
10. W. G. Garland Limited (Déc. 1971)	Carbonear, T.-N.						
11. Wee-Ski Corporation Int'l Ltée (Déc. 1970)	Princeville, P.Q.						

PARTIE III .- REVUE DES GARANTIES DE PRÊTS AU COURS DU MOIS

La troisième partie se résume au tableau 4. Il s'agit d'une liste alphabétique de toutes les offres de garanties de prêts qui furent:

- 1) offres acceptées;
- 2) offres acceptées et ultérieurement révisées; et
- 3) offres acceptées et ultérieurement déclinées ou retirées,

au cours du mois de juillet.

Le mois et l'année du plus récent rapport touchant les offres acceptées mais ultérieurement révisées, déclinées ou retirées sont indiqués entre parenthèses sous le nom de la société. Seules les données révisées sont indiquées.

TABLEAU 4

GARANTIES DE PRÊTS

RENSEIGNEMENTS SUR LES GARANTIES DE PRÊTS ACCEPTÉES AINSI QUE SUR LES GARANTIES DE PRÊTS  
ACCEPTÉES ET ULTÉRIEUREMENT RÉVISÉES, DÉCLINÉES OU RETIRÉES DURANT LE MOIS DE JUILLET 1972

OFFRES ACCEPTÉES

<i>Compagnie</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Genre d'industrie</i>	<i>Coût admissible prévu</i>	<i>Nombre prévu de nouveaux emplois directs</i>	<i>Montant du prêt</i>	<i>Montant maximal de la garantie de prêts</i>
1. Les Cèdres Laurentiens Inc.	Matane, P.Q.	Bardeaux de cèdre	\$ 334,000	25	\$ 50,000	\$ 45,000

## PARTIE IV - DÉFINITIONS

### TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE I

Demande - Il s'agit d'une soumission présentée, suivant les modalités approuvées, par un requérant demandant une aide au développement. Chaque demande est restreinte à un projet sur un seul emplacement. Toutefois, une demande peut être faite soit à l'égard d'une modernisation, d'un agrandissement, d'un agrandissement en vue d'un nouveau produit ou d'un établissement entièrement nouveau, soit à l'égard de certains de ces éléments réunis. Dans le cas d'une demande se rapportant à une combinaison de projets, le document est traité comme une seule demande tandis que chaque genre de projet est évalué séparément.

Reçue - Il s'agit d'une demande qui a été remise au Ministère. La date de réception constitue la première date de contrôle et sert de point de repère pour déterminer les conditions "d'engagement antérieur" suivant la définition qu'en donnent la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional.

Retirée - Demande dont le requérant sollicite le retrait après sa réception, avant ou pendant l'évaluation.

Rejetée - Demande refusée en vertu des dispositions des statuts qui en régissent l'administration parce que le projet en question est jugé non admissible, qu'il serait mis de l'avant sans l'attribution d'une aide financière ou qu'il ne contribuerait pas notablement à l'expansion économique et au relèvement social dans une région désignée ou une zone spéciale.

Offre faite - Lorsqu'une demande a été évaluée et que le montant estimatif de la subvention ou de la garantie de prêt nécessaire pour assurer la mise en exploitation commerciale du projet a été établi, le requérant reçoit une offre de subvention, sous réserve de conditions précises. Pour les besoins du rapport et de la gestion, la date de l'offre constitue la deuxième date de contrôle.

Périmée - Lorsque le requérant, ayant reçu une offre, ne retourne pas de document officiel d'acceptation dans les quatre-vingt-dix jours suivants, celle-ci devient périmée et le requérant en est averti. Le projet ne peut être considéré de nouveau que si le requérant présente une nouvelle demande.

Retirée - Situation où une offre est annulée avant son acceptation, sur la foi de nouvelles données qui justifient ce rappel.

Déclinée - Situation où le requérant refuse officiellement une offre de subvention.

Offre acceptée - Une offre de subvention est acceptée lorsque le requérant en retourne une copie dûment signée dans les quatre-vingt-dix jours suivant sa réception. Le requérant convient en outre de respecter la dernière date devant marquer le début des travaux de construction.

Retirée - Situation où le Ministère, avant d'avoir effectué un versement, découvre que des engagements contractuels se rapportant à un projet ont été pris avant la présentation de la demande ou que d'autres exigences légales n'ont pas été respectées, et prend les mesures nécessaires pour retirer l'offre en question.

Déclinée - Situation où le requérant, après avoir accepté une offre, avertit officiellement le Ministère qu'il n'a pas l'intention de mettre son projet à exécution.

Aucun versement effectué - Aucun montant ne peut être versé au requérant avant que l'établissement n'ait été officiellement déclaré "en exploitation commerciale" comme le définissent la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional. Une inspection des lieux et une vérification comptable doivent alors être effectuées par un fonctionnaire autorisé agissant au nom du Ministre.

Versement partiel effectué - Situation où la mise en exploitation commerciale de l'établissement a été certifiée et où un ou plusieurs versements en rapport avec l'aide offerte ont été effectués mais non le dernier versement.

Dernier versement effectué - Lorsque l'établissement a été en exploitation commerciale pendant la période prescrite, le Ministère effectue une dernière inspection. Si toutes les conditions précisées dans l'offre acceptée de même que dans la Loi et le Règlement pertinents ont été respectées, le dernier versement est alors effectué. Ce dernier versement ne peut être fait avant 24 mois suivant la date certifiée de mise en exploitation commerciale, lorsque le montant de l'aide est fondé uniquement sur le coût d'immobilisation approuvé, ou 36 mois lorsque le montant est fondé en partie sur le nombre d'emplois créés dans l'entreprise.

Application des termes aux garanties de prêts - Les définitions ci-dessus s'appliquent à la fois aux subventions et aux garanties de prêts. Dans le cas de ces dernières, aucun versement n'est évidemment effectué au requérant.

Lorsqu'il accorde une garantie de prêt, le Ministère conclut une entente avec le prêteur pour garantir le remboursement d'une partie du prêt consenti au requérant. Cette entente n'est entérinée que lorsque le requérant et le prêteur se sont entendus sur les conditions du prêt. L'offre originale faite au requérant par le Ministère se présente sous la forme d'une lettre d'intention, dont une copie est envoyée au prêteur éventuel. L'acceptation de la lettre d'intention par les deux parties constitue une "offre acceptée". Si le requérant ne réussit pas à obtenir son prêt, l'offre est alors "retirée". Si le requérant abandonne son projet ou obtient son prêt sans la garantie, l'offre est "déclinée". Une fois que le Ministère a effectivement conclu une entente avec le prêteur, la "garantie est en vigueur".

Le requérant d'une garantie de prêt s'acquitte de ses obligations d'emprunteur directement auprès du prêteur, diminuant ainsi la responsabilité éventuelle du Ministère.

#### TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE II

Société - Il s'agit de la raison sociale ou du nom de la société identifiant le requérant au moment où il accepte une offre d'aide financière.

Emplacement - Le nom de l'endroit est celui qui est utilisé par Statistique Canada pour indiquer l'emplacement géographique précis de l'usine ou de l'établissement.

Produit ou transformation - Il s'agit de la nature du produit fabriqué ou du mode de transformation.

Genre de projet

N.U. - Nouvelle usine - il s'agit d'un nouvel établissement, suivant la définition que donnent au terme "établissement" la Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional.

A.N.P. - Agrandissement en vue d'un nouveau produit - il s'agit d'un agrandissement apporté à un établissement existant en vue d'y fabriquer ou transformer un produit non antérieurement fabriqué ou transformé par le requérant.

A - Agrandissement - il s'agit d'un agrandissement apporté à un établissement existant afin d'y accroître la production de produits déjà fabriqués ou transformés.

M - Modernisation - il s'agit de changements apportés à un établissement existant afin surtout de diminuer les coûts de production ou améliorer la qualité du produit.

N.E.C. - Nouvel établissement commercial - il s'agit d'un nouvel établissement implanté afin d'offrir un service plutôt que de fabriquer ou transformer un produit.

Coût admissible prévu - Il s'agit du coût d'immobilisation d'un projet, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant, n'englobant que la partie admissible aux termes de la Loi et du Règlement sur les subventions au développement régional.

Nombre prévu de nouveaux emplois directs - Il s'agit du nombre d'emplois devant être directement créés, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant.

Nombre d'emplois admissibles - La Loi et le Règlement sur les subventions au développement régional définissent les conditions précises en vertu desquelles un stimulant relié à la création d'emplois peut être versé. Lorsqu'une offre de ce genre est faite, le Ministère évalue le nombre approximatif d'emplois admissibles devant être créés qui a été établi par le requérant. Ce nombre est indiqué dans l'offre comme étant le nombre d'emplois admissibles prévus et constitue l'estimation faite par le Ministère du nombre d'emplois sur lequel le versement sera fondé.

Offre faite - L'offre faite établit les conditions devant régir les versements de la subvention. Elles sont exprimées en pourcentage du coût d'immobilisation admissible plus (le cas échéant) un montant par emploi direct admissible devant être créé. Les conditions sont fondées sur l'évaluation de la demande, faite par le Ministère.

Offre globale approximative - Il s'agit de l'estimation, faite par le Ministère, du montant de la subvention susceptible d'être payée, en fonction de l'évaluation du projet.

Dans le présent rapport, le montant estimatif d'une subvention est constitué de l'estimation originale et des révisions officielles faites par la suite, ou des versements réels qui ont été effectués lorsque l'inspection définitive et le dernier versement ont eu lieu.

TERMES UTILISÉS DANS LA PARTIE III

Genre d'entreprise - Description du produit fabriqué ou du mode de transformation.

Coût d'immobilisation prévu - Il s'agit du coût d'immobilisation total relié à l'actif immobilisé, suivant l'évaluation qui en a été faite par le Ministère sur la foi des renseignements fournis par le requérant. Lorsque le projet est réalisé, ce chiffre est modifié au besoin, afin d'indiquer le montant réel investi.

Montant du prêt - Valeur globale du prêt original devant être garanti.

Montant maximal de la garantie de prêt - Montant initial de la garantie de prêt, exprimé en pourcentage du prêt total.

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



135616

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews with key personnel. Secondary data was obtained from existing reports and databases.

The analysis of the data revealed several key trends and patterns. One significant finding was the correlation between certain variables, which suggests a causal relationship. This insight is crucial for understanding the underlying factors influencing the outcomes.

Based on the findings, the author proposes several recommendations to improve the current processes. These include implementing more robust data management systems and enhancing the training of staff involved in data collection.

Finally, the document concludes by highlighting the overall significance of the study. It provides a comprehensive overview of the research process, from the initial objectives to the final conclusions.